

IMPACTS GLOBAUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE LITTORAL MAROCAIN

Monsieur le président
Mesdames et Messieurs
Honorables délégués

Permettez-moi tous d'abord de remercier la présidence de cette Session pour ses efforts consentis en vue de nous réunir aujourd'hui pour discuter d'une thématique qui intéresse toute l'humanité et particulièrement les pays côtiers qui sont directement exposés aux aléas du changement climatique et à la montée du niveau des mers et océans. Le Maroc comme tous les pays maritimes est incontestablement assujetti aux risques qu'engendre la montée des eaux maritimes aussi bien sur le plan de la biodiversité de ces écosystèmes marins que son rivage et ses agglomérations urbaines.

Monsieur le président
Mesdames et Messieurs
Honorables délégués

Afin de mieux nous situer dans l'image je me permet de vous exposer l'état des lieux qui reflète la situation du Maroc en ce qui concerne les impacts globaux du changement climatique sur le littoral marocain et la montée du niveau de la mer et des océans.

A présent mon pays est en mesure de mettre en place un Observatoire pour la coordination des données dans le domaine de la cartographie et de l'hydrographie où siège l'ensemble des entités responsables des affaires marines et maritimes.

Le Maroc partie active au sein de nombreux accords, initiatives et conventions à vocation, protection de l'environnement marin et à l'instar d'autres pays, est confronté à des phénomènes naturels, en raison de sa position géographique et de ses conditions climatiques. Ces phénomènes entraînent des dégâts socio-économiques lourds compromettant le développement du territoire national. a entrepris des démarches en vue d'adopter une Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Risques Naturels au Maroc à l'horizon de 2020-2030 et qui prévoit entre autres la gestion des risques liés à la montée du niveau de la mer et les dégâts qu'elle pourra occasionner.

Dans cette même perspective, mon pays a depuis 2015 adopté la loi n° 81-12 du 15 juillet 2015 relative au littoral qui établit les principes et les règles fondamentaux d'une gestion intégrée durable du littoral en vue de sa protection, de sa mise en valeur et de sa conservation.

Globalement, il y a lieu de citer que de nombreuses stratégies sectorielles ont également été mise en place pour la gestion et la planification du patrimoine naturel maritime national en l'occurrence :

- La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)
- Le Plan National du Littoral qui constitue un outil de gouvernance décisif pour la gestion du littoral permettant d'assurer une gestion intégrée et durable du littoral marocain sur la base des données scientifiques, socio-économiques et environnementales
- Des Schémas Régionaux du Littoral
- Schéma de valorisation du Domaine Public Maritime
- Stratégie Portuaire Nationale 2030
- la stratégie Halieutis pour les ressources marines vivantes, l'initiative de la ceinture bleue présentée lors de la COP 22 en 2016 à Marrakech. Elle vise à appuyer l'émergence des systèmes intégrés d'observation côtière et favoriser leur intégration au niveau mondial, encourager les actions pour la pêche durable sur l'ensemble de la chaîne de valeur, afin de lutter contre l'augmentation de la température des océans, favoriser le développement d'une aquaculture durable et en particulier de l'algoculture

Tous les projets que le Maroc a initié s'inscrivent dans le cadre d'une politique intégrée de l'aménagement des espaces marins et maritimes ainsi que le littoral, une synergie bien que pas apparente existe entre les départements concernés.

Deux aspects incarnant la montée du niveau de la mer méritent d'être mis en exergue à savoir

1- MODIFICATION DES TEMPERATURES DES EAUX MARINES

Le risque de réchauffement des eaux marines est pressenti par les projections de changement climatique. S'il se vérifie sur le long terme, il peut avoir des conséquences majeures environnementales et économiques. Des changements sous forme d'oscillations sont déjà enregistrés et causent des perturbations importantes. Mais il est encore difficile de conclure à une relation effective avec le changement climatique.

Les masses d'eaux marines, baignant le Maroc, pays à deux façades maritimes sur 3500 km, ont des caractéristiques différentes, selon qu'elles appartiennent au domaine méditerranéen ou atlantique. Dans ce même sens, il convient de souligner que sur l'atlantique, le courant des Canaries est causé par le tourbillon anticyclonique des Eaux Centrales Nord. Il transporte des eaux relativement froides à nos latitudes et est composé d'une série de flux, de méandres et de tourbillons dont certains ont un caractère quasi-stationnaire. Ce courant des Canaries a principalement une direction vers le sud-ouest et présente des conditions favorables pour la concentration du poisson pélagique.

Le système des Canaries fait partie des quatre principaux upwellings mondiaux avec celui du Benguela, de Humboldt et de Californie. Ces écosystèmes d'upwelling fournissent plus de 40 % des captures des pêcheries mondiales alors qu'ils représentent moins de 3 % de la surface de l'océan. Ils sont caractérisés par une grande variabilité, liée au climat et à leur instabilité structurelle.

On peut donc retenir deux risques majeurs et dont les effets peuvent se faire sentir à échéance rapide, peut-être même imprévisible :

- La perte en richesse biologique et donc halieutique de la côte atlantique du fait d'une réduction de l'upwelling,
- Le développement d'espèces nuisibles, à effet de contamination d'autres espèces à valeur économique et d'accidents sanitaires graves.

2- L'ELEVATION DU NIVEAU DE LA MER

La Maroc a développé un réseau de mesure de la marée et du niveau de la mer, avec Sonde radar / micro-ondes et des data-logger numériques. La Direction des Ports et du Domaine Public Maritime (DPDPM) dispose aujourd'hui de nouveaux radars, par exemple à Dakhla, Laayoune, Tantan, Agadir, Kénitra, Mohammedia, Jorf Lasfar, Tanger, Nador.

Par ailleurs, l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie gère des marégraphes sur l'atlantique et la Méditerranée et AL Hoceima. Toutes les données sont collectées et analysées à Rabat. Ce réseau de marégraphes côtiers numériques est dédié à l'observation de la variation du niveau des mers. Le service hydrographique de la DPDPM procède à l'archivage et au traitement des observations de la marée pour déterminer et améliorer les paramètres

caractéristiques de la marée de chaque site de mesure. Ces paramètres sont indispensables et utilisables dans des domaines aussi variés que :

- L'hydrographie portuaire : observation en temps réel des hauteurs d'eau pour la sécurité de la navigation à l'entrée des chenaux et des ports, prédiction de la marée, etc. ;
- La modélisation : définition des contraintes hydrodynamiques dans les modélisations océanographiques et d'hydrodynamique côtière ;
- La prévention des risques : étude statistique des surcotes et décotes, étude du niveau moyen des mers, etc. ;
- La géodésie : unification des réseaux de nivellement.

C'est par cette image que je souhaite conclure mon intervention au nom de Royaume du Maroc

Merci à vous Mesdames et Messieurs.